

# Association Arc-en-Sud

## Les séances de soutien scolaire « à distance » 2019-2020

Conditions d'inscription et de déroulement

Les séances de soutien scolaire ont pour but d'apporter à l'élève une aide personnalisée en fonction de ses besoins et de l'accompagner durant cette période de confinement.

Il existe trois options d'intervention possibles et cumulables :

- aide aux devoirs
- préparation aux contrôles, examens ou concours
- réappropriation d'une ou plusieurs notions spécifiques

L'aide aux devoirs est destinée à soutenir l'élève dans l'acquisition de compétences en fonction des leçons et des exercices proposés par les professeurs.

La préparation aux contrôles, examens ou concours s'appuie sur un travail spécifique d'anticipation (planification des révisions, phase de récitation des leçons, approfondissement de certains cours...) afin de maîtriser parfaitement les notions abordées lors de ces contrôles, examens ou concours et d'en optimiser le résultat.

Les séances destinées à la réappropriation d'une ou plusieurs notions spécifiques sont proposées en complément des cours suivis en classe. Nous présentons la notion sous un nouvel éclairage permettant ainsi à l'élève sa propre appropriation ou sa réappropriation.

Le montant de l'inscription dépendra du nombre de séances consécutives programmées entre l'intervenant et l'élève. Chaque séance dure 1h et coûte 15 €.

Il est possible d'ajouter à cette activité, un accompagnement durant les permanences qui se déroule par téléphone ou en visioconférence avec l'intervenant et est ouverte aux créneaux suivants :

- le LUNDI de 14h00 à 17h00
- le JEUDI de 14h00 à 17h00
- Le SAMEDI de 14h00 à 17h00

Le montant de la permanence d'aide aux devoirs s'élève à 30 € pour cette période des vacances scolaires de printemps (soit 15 jours).

Pour s'inscrire, il suffit :

- d'être adhérent de l'association Arc-en-Sud
- de remplir la fiche d'inscription et la renvoyer par mail
- d'effectuer le règlement financier pour la période de l'accompagnement (par virement bancaire ou envoi de chèque par voie postale)

Le montant de l'adhésion s'élève à 10 € pour l'année scolaire (du 1er septembre 2019 au 31 août 2020).

Espace Arc-en-Sud  
25 bd Montricher 13001 Marseille  
Tél provisoire de l'intervenant et de l'accueil : 06 30 69 02 33  
Site internet : [www.arc-en-sud.com](http://www.arc-en-sud.com)  
Courriel : [arcensud@gmail.com](mailto:arcensud@gmail.com)